
DECRET N° 2016/339, DU 22 JUIL 2016
portant nomination de responsables dans les Services du
Contrôle Supérieur d'Etat.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 86/1216 du 06 octobre 1986 fixant les dispositions particulières relatives aux personnels en service à l'Inspection Générale de l'Etat et Réforme Administrative ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
Vu le décret n° 2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat,

DECRETE :

Article 1^{er}. - Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes de responsabilité ci-après dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat :

I- CONSEILLERS TECHNIQUES

Conseiller Technique n°1 : Monsieur **OKIE Johnson NDOH**, Inspecteur d'Etat, précédemment Directeur des Affaires Générales, en remplacement de Monsieur **MBIDA AMOUGOU**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller Technique n°2 : Madame **BELOMBE Vivette, née DISSAK DELON**, Inspecteur d'Etat, précédemment Chef de Brigade n°1 de la Coopération Internationale, en remplacement de Monsieur **NDONG TOUNG Antoine**, appelé à d'autres fonctions.

II- AUDIT INTERNE

Auditeur n°1 : Monsieur **KAMWA Pierre**, Inspecteur d'Etat, précédemment Auditeur n°2, en remplacement de Monsieur **ABDOU PEPOUERE**, appelé à d'autres fonctions.

Auditeur n°2 : Monsieur **KIMAKA Dieudonné**, Inspecteur d'Etat, précédemment Chef de Section par intérim des Administrations Techniques et des Activités à Caractère Environnemental, en remplacement de Monsieur **KAMWA Pierre**, appelé à d'autres fonctions.

III- ADMINISTRATION CENTRALE

DIVISION DES INSPECTIONS ET DE CONTROLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES

Chef de Division : Monsieur **EKANGA ZOK Etienne**, Inspecteur d'Etat, précédemment Chef de la Cellule de la Prospective, des Etudes Techniques, des Programmes et des Projets, en remplacement de Monsieur **BELINGA Jean Protais**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DIVISION DES INSPECTIONS ET DE CONTROLE DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC

Chef de Division : Monsieur **PEPOUERE ABDOU**, Inspecteur d'Etat, précédemment Auditeur n°1, en remplacement de Madame **KANE née Fortune Pauline Honorée**, appelée à d'autres fonctions.

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

Directeur : Monsieur **SUH DAMIAN AMBE**, Inspecteur d'Etat, en remplacement de Monsieur **OKIE Johnson NDOH**, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 22 JUIL 2016

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

